

André Muhlberger, ex-directeur de la Sûreté publique

Jeudi 25 octobre 2012 | 10:24



© Photo Monaco Hebdo.

Après avoir dirigé la police monégasque pendant six ans, André Muhlberger a quitté ses fonctions, vendredi 12 octobre.

L'annonce a surpris lorsque le gouvernement monégasque a notifié, mercredi dernier dans un communiqué, le départ d'André Muhlberger, directeur de la Sûreté publique depuis septembre 2006. Ce dernier « a fait valoir son souhait de donner une nouvelle orientation à sa vie professionnelle » et « demandé à cet effet à être réintégré dans son corps d'origine », précisait le communiqué. André Muhlberger souhaiterait en effet demander à l'administration française une mise en disponibilité pour travailler dans le secteur privé, dans le domaine de la sécurité.

Le policier est donc parti, vendredi soir, sans en dire davantage. Remplacé dès le lendemain par le commissaire Richard Marangoni, jusqu'alors chef de la division de police urbaine, « dans l'attente de la nomination du nouveau directeur en liaison avec les autorités françaises ». Cette nomination pourrait intervenir d'ici à la fin du mois de novembre. Lors du départ de Jean-François Sautier, l'ancien directeur de la police monégasque de 2003 à 2006, le choix du successeur avait été réglé en moins d'un mois. A la seule exception que le départ de Sautier ne s'est pas fait dans la précipitation. Celui d'André Muhlberger est d'autant plus étonnant que son renouvellement pour trois années supplémentaires à la tête de la police monégasque avait été demandé cette année. Des faits relevant de la vie privée ne sont peut-être pas étrangers à ce revirement de situation.

Un directeur de transitions

Nous n'entendrons donc plus le solennel refrain, « Monaco reste l'un des pays les plus sûrs au monde », aux vœux de la Sûreté. Cette phrase chère à André Muhlberger peut sembler banale dans la forme mais demeure une réalité sur le fond.

Si l'on se fie aux statistiques établies par la police monégasque, la délinquance générale a baissé durant cinq ans avant de connaître une légère hausse en 2011 (1594 faits, soit 51 faits de plus qu'en 2010).

Durant ses six ans à la tête de la Sûreté publique, l'Alsacien aura été un directeur de transitions. Arrivé quelques mois après l'actuel conseiller de gouvernement pour l'Intérieur Paul Masseron, il fut le premier chef de la police monégasque nommé par Albert II. André Muhlberger a dirigé l'institution dans une période où la Principauté est réellement devenue une cible comme n'importe quelle autre pour les malfrats. Monaco a dû faire face à cette criminalité de mieux en mieux organisée, de plus en plus culottée et adepte des vols à main armée éclairs. « Ce n'est pas parce qu'il y a le panneau Monaco à l'entrée que les délinquants vont s'arrêter », affirmait-il après le braquage de deux agences d'intérim à Monaco par des malfaiteurs circulant en scooter T-Max, le 13 mars 2009. Les trois Lituaniens responsables du braquage de la boutique Passé Actuel sur le boulevard des Moulins, le 18 septembre dernier, caractérisent ce phénomène. Le gang des Pink Panthers, dont les membres sont originaires des Balkans, en demeure néanmoins l'illustration parfaite.

Sous l'impulsion d'André Muhlberger et du chef de la PJ, Christophe Haget, la police monégasque est devenue une référence dans la traque des Pink Panthers, auteurs du braquage de la bijouterie Ciribelli en juin 2007. Trois membres avaient été interpellés place du Casino, deux en octobre 2008 et un autre accompagné de deux complices en juin 2009, alors qu'ils préparaient leurs coups. Le dernier avait été repéré par des commerçants du Carré d'or, suite à la mise en place d'un dispositif par la Sûreté, permettant l'identification des gangsters par les boutiquiers du quartier. Ces arrestations ont fait partie d'une transition des autorités monégasques en matière de coopération. Celle-ci, bien qu'étroite, a été de plus en plus poussée tant avec les polices étrangères qu'avec les organisations internationales telles qu'Interpol et Europol.

La délinquance de voie publique a pu être réduite en partie grâce à la vidéosurveillance. André Muhlberger et ses effectifs ont aussi dû faire face aux mineures de l'Est appartenant à de vastes réseaux organisés. Ces dernières ont multiplié cambriolages et tentatives d'effraction. Sur l'année 2011, 82 cambriolages, dont 18 tentatives, avaient été recensés dont la majeure partie avait été imputée à ces mineures. Il s'agissait du plus grand nombre de cambriolages en cinq ans et 28 % d'entre eux avaient été élucidés. Un taux qu'André Muhlberger considérait comme « remarquable ».

Garde à vue

Outre le passage au numérique pour la vidéo-surveillance en 2009, André Muhlberger a aussi connu la transition sur le plan des méthodes. La procédure de flagrant délit, menée en collaboration avec le parquet, a explosé au cours de l'année judiciaire 2011-2012 (+54 % par rapport à 2010-2011). Un autre volet procédural a beaucoup évolué, celui de la garde à vue. Aujourd'hui, le gardé à vue se voit notifier ses droits au silence et à l'assistance d'un avocat. Rappelons cependant qu'André Muhlberger était réticent à cette notification. Et cela même après la décision du tribunal correctionnel dans l'affaire Mosashvili en décembre 2010, qui se basait sur un article de la Cour européenne des droits de l'homme et avait conduit à une annulation des poursuites contre le prévenu en raison de la non-notification de ses droits.

L'arrivée du procureur général Jean-Pierre Dréno et la décision de la Cour de révision favorable à Mosashvili ont permis d'instaurer la notification lors des gardes à vue. Reste dans le bilan de Muhlberger une énigme, celle de son départ. Tout aussi surprenant que la reddition du convoyeur de fonds Toni Musulin au siège de la police monégasque en novembre 2009. L'une de ses meilleures prises sans doute. ▣

2006-2012 : Les principaux faits divers

30 mai 2007 Braquage de la bijouterie Jasré, boulevard des Moulins.

21 juin 2007 Braquage de la bijouterie Ciribelli par les Pink Panthers, allée Serge de Diaghilev.

2 mai 2008 Braquage d'une agence Zegg et Cerlati, avenue de la Costa.

13 mars 2009 Braquage de deux agences d'intérim.

11 juin 2009 Tentative de cambriolage de la bijouterie Zegg et Cerlati, place du Casino.

16 novembre 2009 Reddition du convoyeur de fonds Toni Musulin.

19 avril 2010 Vol par ruse au Crédit Foncier de Monaco.

4 janvier 2011 Vrai-faux braquage au Café de Paris.

18 septembre 2012 Braquage de la boutique Passé Actuel, boulevard des Moulins.